

Décision

Générale

colonial

Décision n° 664/SG/AI portant licenciement par mesure disciplinaire du garde territorial Saïd Ali Bileh, matricule 1020.

n° 664/SG/AI

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-
MANS

Date de publication

29 avril 1968

Numéro JO

n° 9 du 10/05/1968

Date du numéro

10 mai 1968

TEXTE INTÉGRAL

Le sarde territorial de 2° classe Saïd Ali Bileh, matricule 1020, en service au détachement d'Obock, est licencié de la Garde territoriale par mesure disciplinaire pour compter du 29 mars 1968. L'intéressé totalisant à cette date six ans de service dans les forces locales ne peut prétendre à aucune indemnité de service. Il recevra le certificat de libération.